- Consultation du dossier en format papier :
  - Le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête publique au siège de l'enquête publique
  - Des versions allégées au format papier (Plan de zonage, OAP, résumé non technique, actes administratifs, avis PPA) seront consultables dans chacune des 33 mairies.

Le dossier d'enquête, comprenant l'ensemble des documents relatifs à l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal de l'Albret et de l'abrogation des cartes communales sera mis à disposition du public :
- Au siège de l'enquête publique, situé à la Communauté de communes Albret Communauté, Centre Haussmann, 10, place Aristide-Briand, 47600 Nérac, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Sur un poste informatique mis à disposition au siège d'Albret Communauté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Dans chacune des mairies du territoire d'Albret Communauté, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Sur le site Internet : https://www.registre-numerique.fr/elaboration-plui-cc-albret

Le public pourra formuler ses observations :
- Sur les registres d'enquête, mis à disposition au siège de la Communauté de communes Albret Communauté et dans chacune des mairies du territoire aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- Par mail à l'adresse suivante : elaboration-plui-cc-albret@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal adressé à l'attention de Mme la Présidente de la commission d'enquête publique, Albret Communauté, 10, place Aristide-Briand, 47600 Nérac.

Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès du service Urbanisme de la Communauté de communes Albret Communauté, bureau situé au siège d'Albret Communauté.

Albret Communauté est l'autorité compétente pour statuer, par délibération en conseil communautaire, de l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal de l'Albret et de l'abrogation des cartes communales du territoire.

Au terme de l'enquête, et au vu des avis qui ont été formulés, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, décidera s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Communes	Lieux de consultation du dossier et accès au registre d'enquête publique		Dates et horaires de permanences du commissaire enquêteur
	Adresse	Jours et horaires d'ouverture	
ANDIRAN	Mairie d'Andiran Le Bourg 47600 Andiran	Lundi : 14 h à 18 h 30 Mardi : 8 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h 30 Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30	M. J.-M. COLIN Lundi 17 juin 15 h - 18 h
BARBASTE	Mairie de Barbaste 1, place Victor-Hugo 47230 Barbaste	Lundi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h Mardi : 8 h 30 à 12 h Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h	M. J.-M. COLIN • Mercredi 19 juin 14 h - 17 h • Jeudi 4 juillet 14 h - 17 h
BRUCH	Mairie de Bruch 169, route de l'Albret 47130 Bruch	Lundi : 14 h à 18 h Mardi : 14 h à 18 h Mercredi : 10 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h Vendredi : 14 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h	M. J.-C. ANDRIEU Lundi 3 juin 14 h - 17 h
BUZET-SUR-BAÏSE	Mairie de Buzet-sur-Baïse 1, rue Maurice-Luxembourg 47160 Buzet-sur-Baïse	Lundi : 8 h à 12 h Mardi : 8 h à 13 h Mercredi : 8 h à 13 h Jeudi : 8 h à 13 h Vendredi : 8 h à 12 h	M. J.-C. ANDRIEU • Lundi 3 juin 9 h - 12 h • Jeudi 27 juin 9 h - 12 h
CALIGNAC	Mairie de Calignac 411, route de la Cascade 47600 Calignac	Lundi : 14 h à 17 h Mardi : 17 h à 19 h Mercredi : fermé Jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h Vendredi : fermé	M. J.-C. ANDRIEU Jeudi 6 juin 9 h - 12 h
ESPIENS	Mairie d'Espiens Le Bourg 545, route de Calignac 47600 Espiens	Lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30 Mardi : fermé Mercredi : 8 h 30 à 12 h Jeudi : fermé Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h	M. J.-C. ANDRIEU Mercredi 5 juin 9 h - 12 h
FEUGAROLLES	Mairie de Feugarolles Le Bourg 47230 Feugarolles	Lundi : 8 h à 12 h 30 et 13 h à 17 h Mardi : 8 h à 12 h Mercredi : 8 h à 12 h Jeudi : 8 h à 12 h Vendredi : fermé	M. J.-C. ANDRIEU Lundi 10 juin 8 h - 11 h
FIEUX	Mairie de Fieux 67, allée du Château 47600 Fieux	Lundi : 13 h 30 à 16 h 30 Mardi : fermé Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h Jeudi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 Vendredi : fermé	Mme Sylvie RIVIÈRE Lundi 3 juin 13 h 30 - 16 h 30
FRANCESCAS	Mairie de Francescas 2, rue Porte-du-Puits 47600 Francescas	Lundi : 8 h 30 à 12 h 30 Mardi : 8 h 30 à 12 h 30 Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30	Mme Sylvie RIVIÈRE • Lundi 10 juin 8 h 30 - 11 h 30 • Vendredi 5 juillet 9 h - 12 h
LAMONTJOIE	Mairie de Lamontjoie 6, place Gilbert-Carrère 47310 Lamontjoie	Lundi : 9 h à 12 h Mardi : 9 h à 13 h Mercredi : fermé Jeudi : fermé Vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 17 h	Mme Sylvie RIVIÈRE • Lundi 17 juin 14 h - 17 h • Jeudi 4 juillet 14 h - 17 h
LANNES-VILLENEUVE-DE-MEZIN	Mairie de Lannes 14, place Eloi-Sabathe 47170 Lannes	Lundi : 9 h à 12 h Mardi : 13 h 30 à 17 h 30 Mercredi : fermé Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30 Vendredi : 9 h à 12 h	J.-M. COLIN Lundi 10 juin 9 h - 12 h
MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON	Mairie de Montagnac-sur-Auvignon 6, Grande-Rue 47600 Montagnac-sur-Auvignon	Lundi : 8 h à 12 h Mardi : fermé Mercredi : fermé Jeudi : 14 h à 18 h Vendredi : 8 h à 12 h	M. J.-C. ANDRIEU Jeudi 6 juin 14 h - 17 h
MONTESQUIEU	Mairie de Montesquieu Le Bourg 47130 Montesquieu	Lundi : 13 h à 17 h 30 Mardi : 13 h à 17 h 30 Mercredi : fermé Jeudi : 8 h à 12 h 30 Vendredi : 13 h à 17 h 30	M. J.-C. ANDRIEU Mardi 4 juin 14 h - 17 h
MONTGAILLARD-EN-ALBRET	Mairie de Montgaillard-en-Albret 4, place Vianne-de-Gerlaud 47230 Montgaillard-en-Albret	Lundi : 14 h à 18 h Mardi : fermé Mercredi : fermé Jeudi : 14 h à 18 h Vendredi : 9 h à 12 h	M. J.-C. ANDRIEU Vendredi 7 juin 9 h - 12 h
NÉRAC	Mairie de Nérac Place du Général-de-Gaulle 47600 Nérac	Lundi : 14 h à 17 h Mardi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 15 Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 15 Jeudi : 8 h 30 à 17 h 15 Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 15 Samedi : 8 h 30 à 12 h	Mme Sylvie RIVIÈRE • Jeudi 6 juin 8 h 30 - 11 h 30 • Mardi 25 juin 9 h - 12 h
POMPIEY	Mairie de Pompiey 25, route de Xaintrailles 47230 Pompiey	Lundi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h Mardi : 14 h à 18 h Mercredi : 14 h à 18 h Jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h Vendredi : 14 h à 18 h	M. J.-C. ANDRIEU Mercredi 5 juin 14 h - 17 h
POUDENAS	Mairie de Poudenas 28, route de Sos 47170 Poudenas	Lundi : 14 h à 18 h Mardi : 10 h à 13 h Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 Jeudi : fermé Vendredi : 13 h 30 à 17 h	M. J.-M. COLIN Mardi 25 juin 15 h 30 - 18 h 30
RÉAUP-LISSE	Mairie de Réaup-Lisse Le Bourg 47170 Réaup-Lisse	Lundi : 14 h à 17 h Mardi : 15 h 30 à 19 h Mercredi : fermé Jeudi : 9 h à 12 h Vendredi : 9 h à 12 h	M. J.-M. COLIN Jeudi 13 juin 9 h - 12 h
SAINT-PÉ-SAINT-SIMON	Mairie de Saint-Pé-Saint-Simon 48, route de Sos 47170 Saint-Pé-Saint-Simon	Lundi : 9 h 30 à 12 h Mardi : 9 h 30 à 12 h Mercredi : fermé Jeudi : 9 h 30 à 12 h Vendredi : fermé	M. J.-M. COLIN Jeudi 13 juin 14 h - 17 h
SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE	Mairie de Saint-Vincent-de-Lamontjoie 18, place de la Mairie 47310 Saint-Vincent-de-Lamontjoie	Lundi : fermé Mardi : 8 h 30 à 12 h Mercredi : fermé Jeudi : fermé Vendredi : 8 h 30 à 12 h	Mme Sylvie RIVIÈRE Vendredi 21 juin 9 h - 12 h
SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC	Mairie de Sainte-Maure-de-Peyriac 1, route de Sos 47170 Sainte-Maure-de-Peyriac	Lundi : 13 h 30 à 17 h 30 Mardi : fermé Mercredi : 8 h à 12 h Jeudi : 8 h à 12 h Vendredi : 8 h à 12 h	M. J.-M. COLIN Mercredi 19 juin 9 h - 12 h
LE SAUMONT	Mairie de Le Saumont 184, route de Francescas 47600 Le Saumont	Lundi : fermé Mardi : 13 h 30 à 17 h Mercredi : fermé Jeudi : 9 h à 12 h 30 Vendredi : fermé	Mme Sylvie RIVIÈRE Jeudi 6 juin 13 h 30 - 16 h 30
SOS-GUEYZE-MEYLAN	Mairie de Sos 1, rue de la Mairie 47170 Sos	Lundi : 8 h 30 à 12 h 30 Mardi : 8 h 30 à 12 h 30 Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30	M. J.-M. COLIN • Lundi 17 juin 9 h 30 - 12 h 30 • Mardi 25 juin 9 h - 12 h
THOUARS-SUR-GARONNE	Mairie de Thouars-sur-Garonne 2, rue de la Garonne 47230 Thouars-sur-Garonne	Lundi : fermé Mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 Mercredi : fermé Jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : fermé	M. J.-C. ANDRIEU Mardi 11 juin 9 h - 12 h
VIANNE	Mairie de Vianne 4, place des Marronniers 47230 Vianne	Lundi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h Mardi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30	M. J.-C. ANDRIEU Lundi 10 juin 13 h 30 - 16 h 30
XAINTRAILLES	Mairie de Xaintrailles 3, boulevard de la Mairie 47230 Xaintrailles	Lundi : fermé Mardi : 9 h à 12 h Mercredi : fermé Jeudi : 9 h à 12 h Vendredi : 14 h à 17 h	M. J.-C. ANDRIEU Vendredi 7 juin 14 h - 17 h
SIÈGE DE L'ENQUÊTE	ALBRET COMMUNAUTÉ 10, place Aristide-Briand 47600 Nérac	Lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h	Mme Sylvie RIVIÈRE • Lundi 3 juin 9 h - 12 h • Vendredi 5 juillet 14 h - 17 h

Le rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la remise du rapport et des conclusions par la commission d'enquête :
- au siège d'Albret Communauté, situé 10, place Aristide-Briand 47600 Nérac
- Dans les communes concernées par l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de l'Albret
- sur le site Internet : https://www.registre-numerique.fr/elaboration-plui-cc-albret

LEGALES

Annonces légales et officielles

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Annonces légales

Vie des sociétés

AJ PLOMBERIE

CONSTITUTION

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud Ouest 100 % gratuits sur sud-ouest.marchespublics.com

SUD OUEST

Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Paiement en ligne sécurisé

SUD OUEST

Communauté des communes d'Albret Communauté

RAPPEL – AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de l'Albret et à l'abrogation des cartes communales du territoire